

> Intitulé de l'emploi

Chargé d'études ou d'opérations d'infrastructures aéronautiques

> Autres appellations

- Cadre ingénierie et aménagement aéronautique

> Définition synthétique

Le chargé d'études ou d'opérations d'infrastructures aéronautiques réalise ou pilote des études de projets techniques, du suivi de chantier et de la gestion des marchés concernant des opérations d'infrastructures sur les aérodromes.

> Activités principales

- Opérations d'infrastructures dans le domaine aéroportuaire : aménagements ou extension de chaussées aéronautiques, balisage de pistes, projets liés à la sûreté aéronautique et aux servitudes aéronautiques, construction ou rénovation de bâtiments (hangars, bâtiments techniques...)
- Réalisation ou pilotage des études de projets techniques
- Préparation des consultations d'entreprises ou d'appels d'offres
- Suivi des marchés et suivi budgétaire
- Conduite d'opérations et contrôle des travaux
- Encadrement éventuel d'une équipe

> Compétences requises

Savoir :

- Aménagement aéroportuaire
- Techniques du bâtiment et de la construction
- Règles des marchés publics
- Techniques de management

Savoir-faire :

- Pratiquer la conduite d'opération
- Maîtriser des logiciels de dessin assisté par ordinateur et de gestion de projets

Comportements professionnels :

- Bon relationnel
- Sens du travail en équipe
- Capacité d'adaptation

> Conditions particulières d'exercice

- Horaires atypiques en cas de mission sur les aérodromes
- Travail de nuit possible

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Diminution des interventions directes au profit du pilotage d'opérations

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

> Proximité avec d'autres emplois

- Cadre ingénierie et aménagement aéronautique
- Emplois de l'équipement